

# Guide d'utilisation de la carte interactive du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain

1/ Je vais sur le site du PLUM

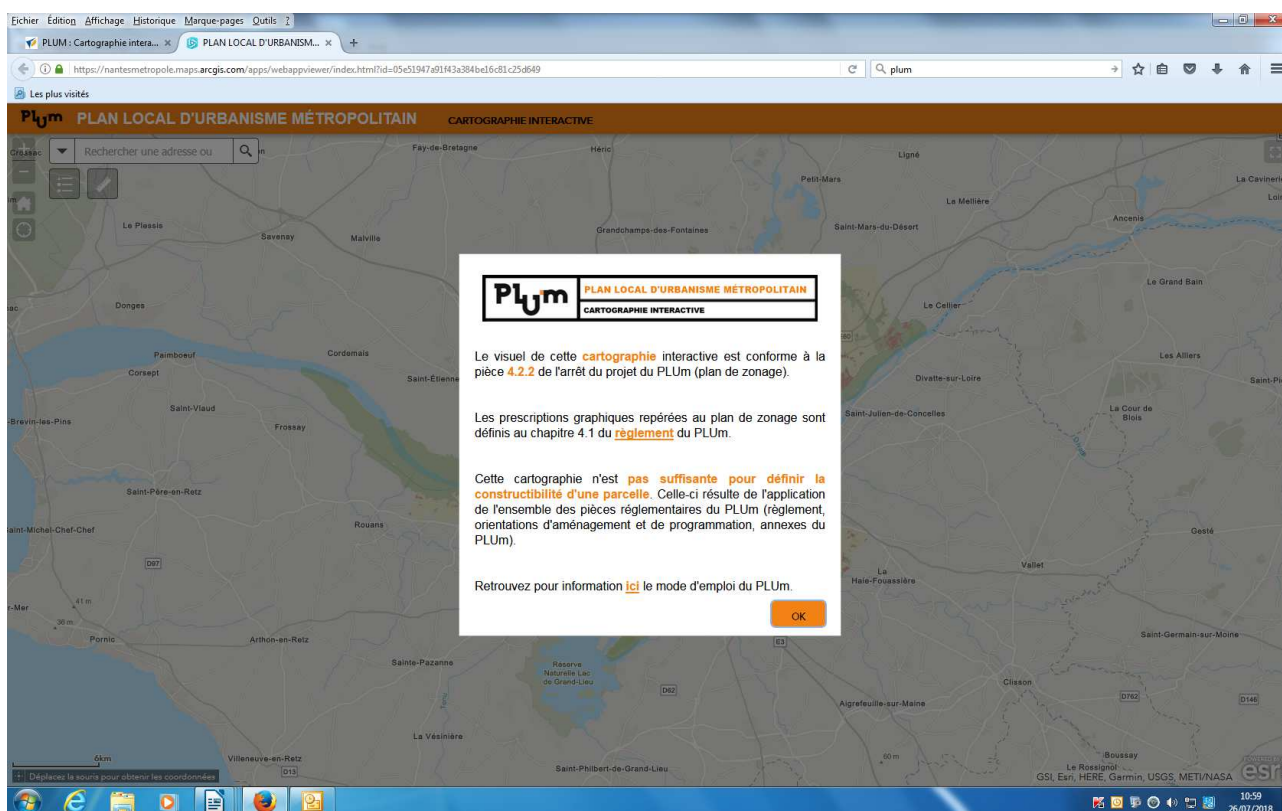
<https://plum.nantesmetropole.fr/home.html>

2/ Je clique en haut dans le bandeau noir sur « Le PLUm »

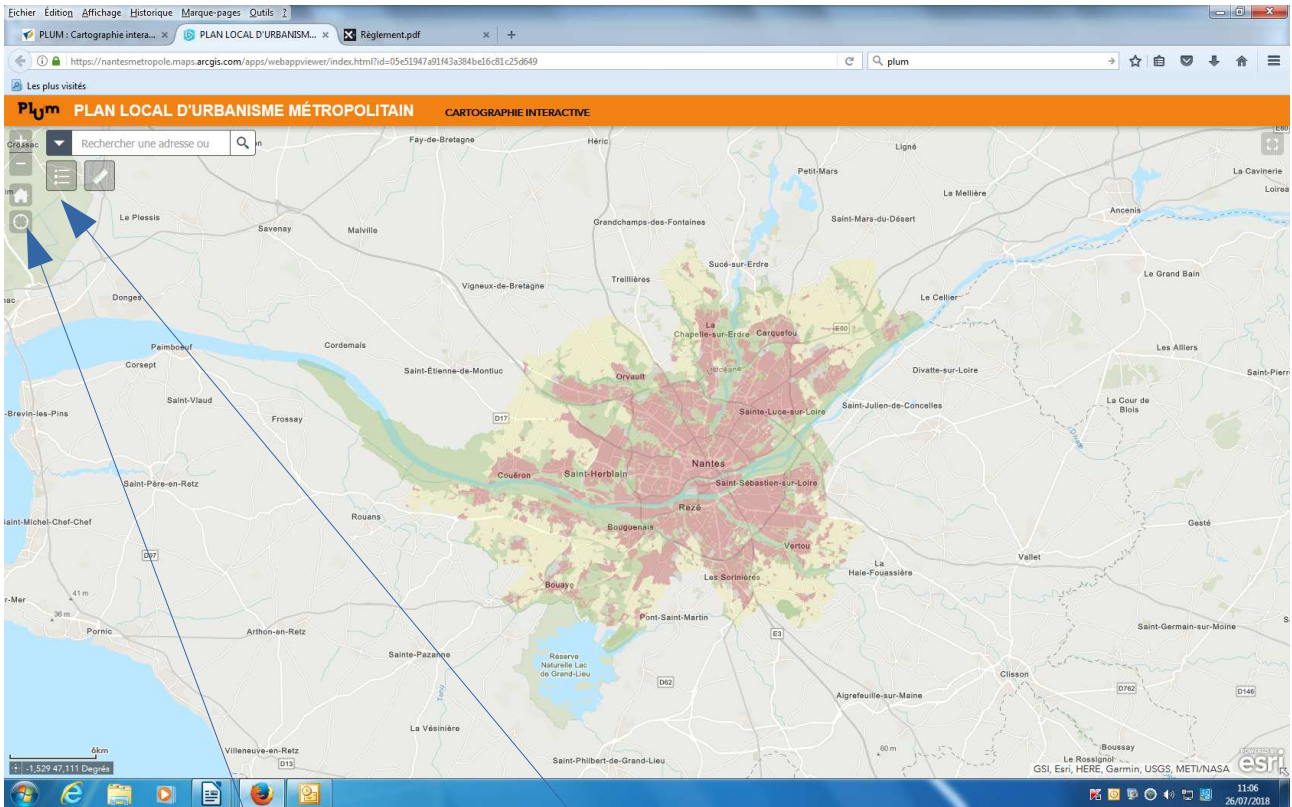
3/ A gauche, dans « Qu'est ce que le PLUm ? », je clique sur « le dossier du PLUM (arrêt du projet) puis sur « cartographie interactive »

4/ Je Clique sur « [Retrouvez ici notre cartographie interactive](#) »

5/ Avant d'entrer sur la carte interactive, il y a un préambule

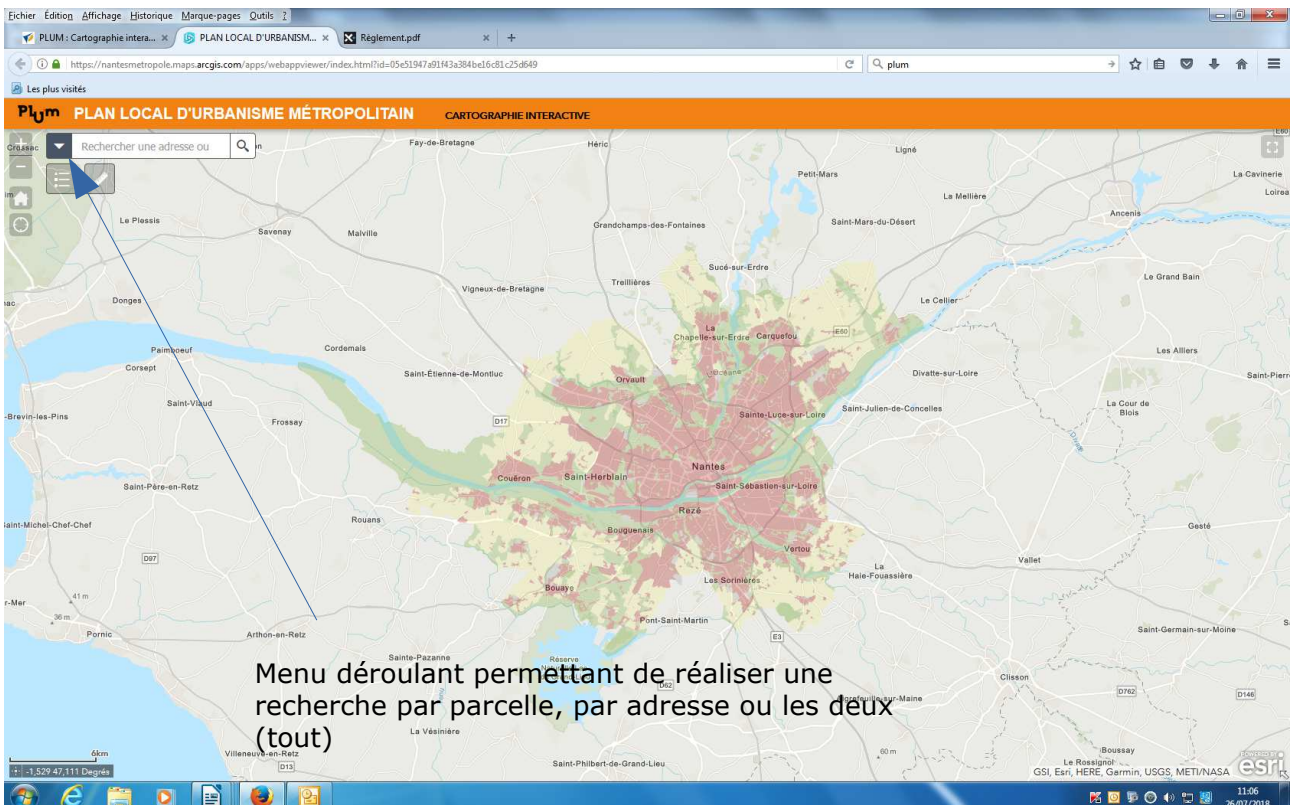


Je clique sur « OK » pour accéder à la cartographie interactive à l'échelle de la Métropole



Outils situés tout à gauche permettent de naviguer et agrandir/diminuer l'échelle

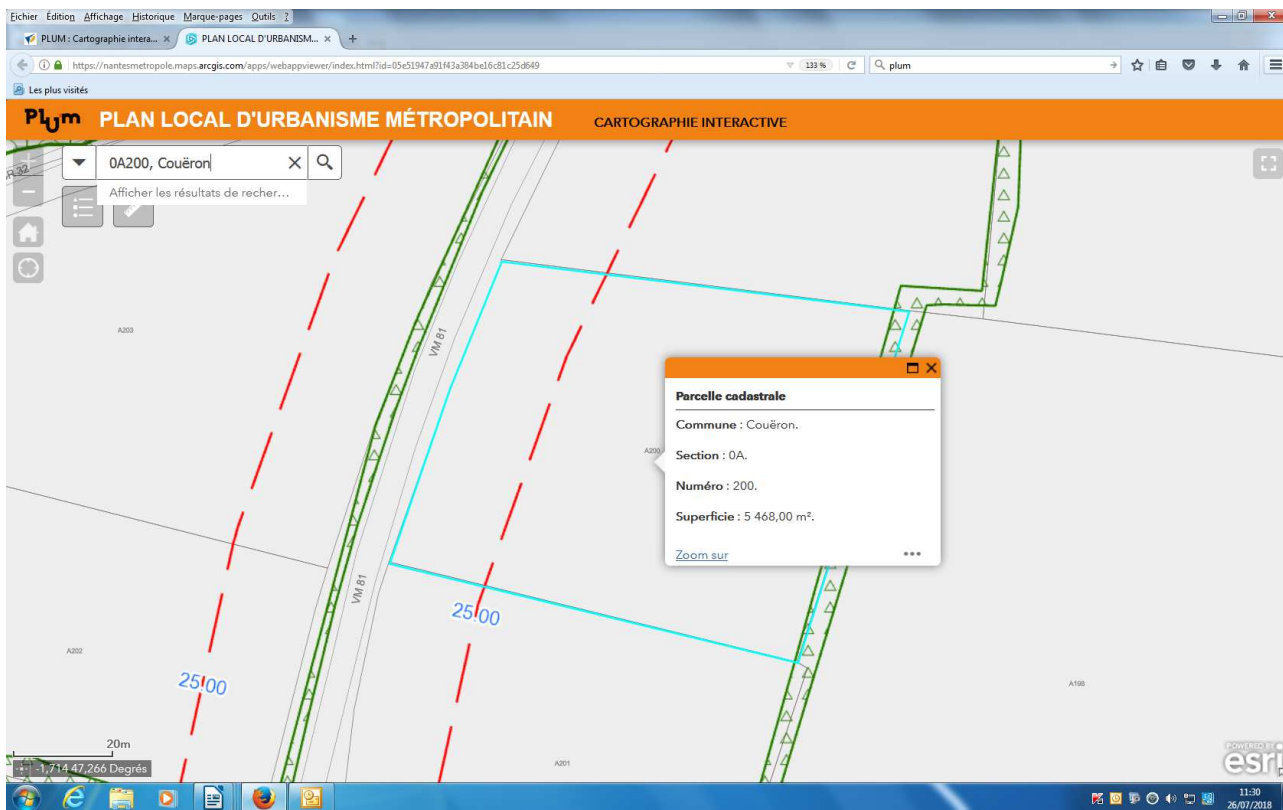
Accès à la légende des planches graphiques



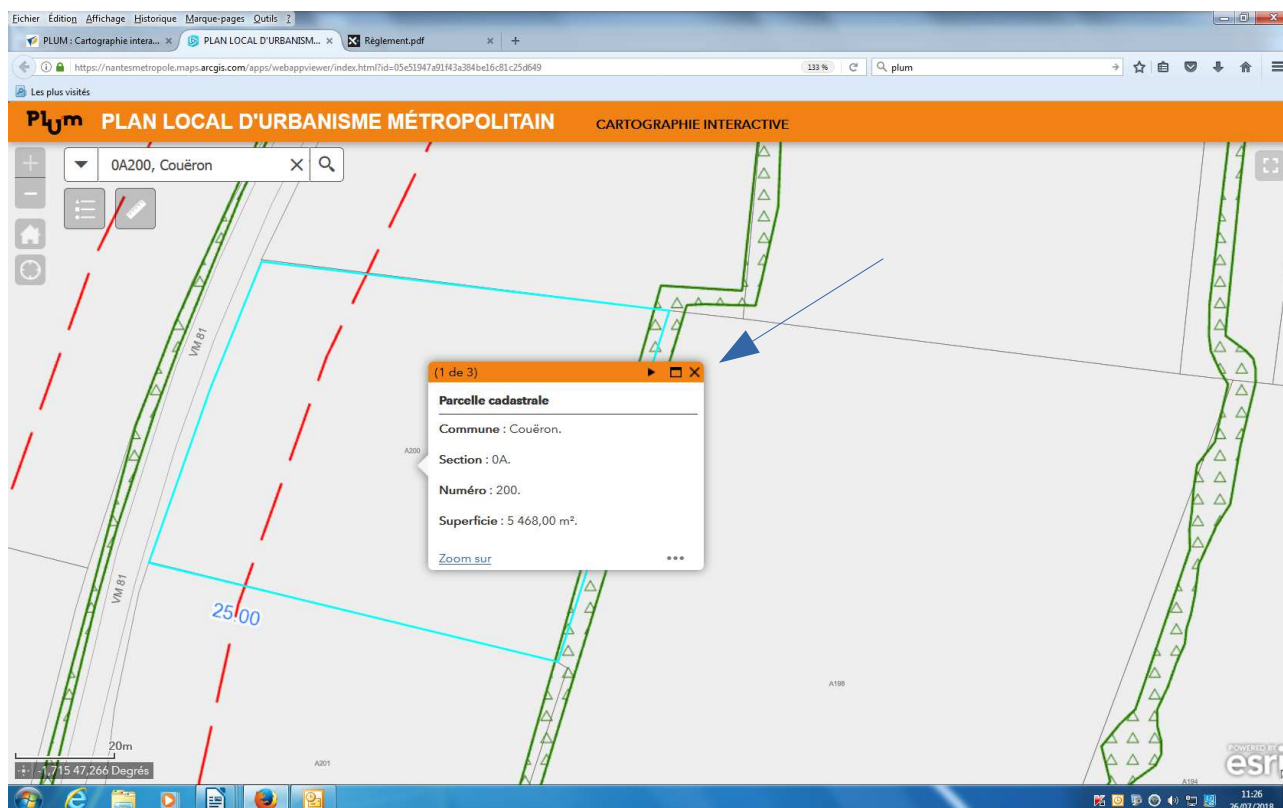
Menu déroulant permettant de réaliser une recherche par parcelle, par adresse ou les deux (tout)

6/ Je tape en haut à gauche, le numéro de la parcelle et ou l'adresse. Il est proposé automatiquement un menu déroulant.

La cartographie interactive va directement sur l'adresse ou la parcelle considérée avec une première fenêtre indiquant la commune, la section, le numéro et la superficie.

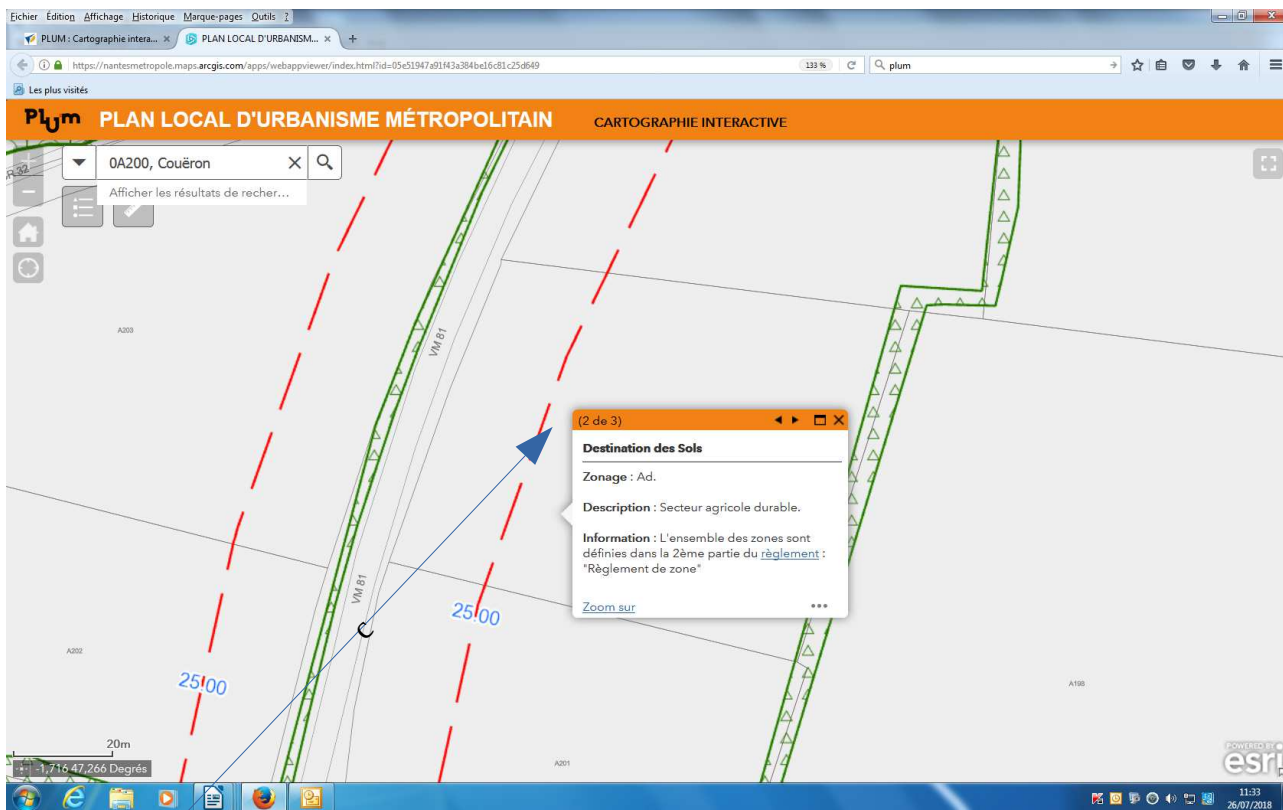


7/ Pour accéder aux documents réglementaires du PLUM (hors servitudes d'utilité publique) qui concernent la parcelle, je clique sur la parcelle pour accéder à une nouvelle fenêtre

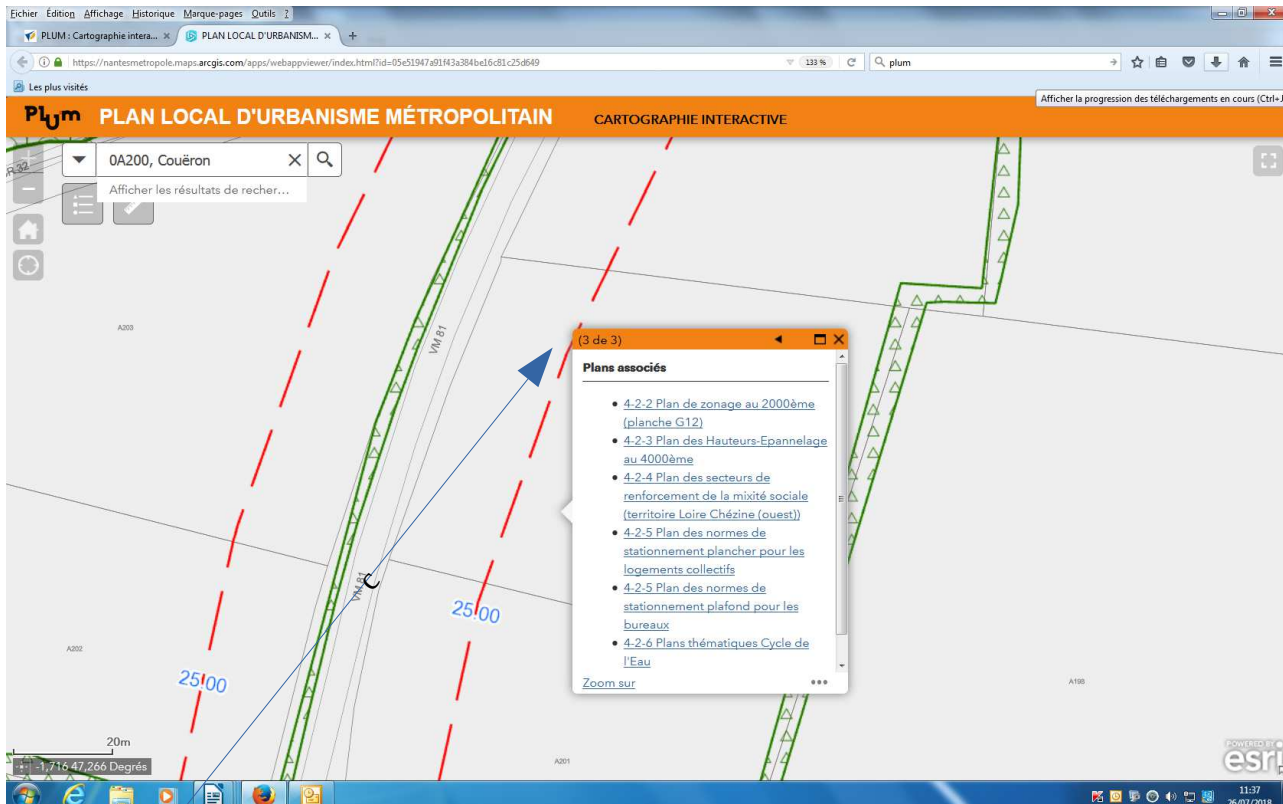




Dans le bandeau orange, à droite, il est indiqué le nombre de fiches pouvant être affichées (1 sur 3 ou sur 4)



La fiche (2 sur 3) renseigne le zonage avec possibilité d'accéder au règlement



La fiche (3 sur 3 ou 4) permet d'accéder aux plans associés du règlement graphique

[4-2-2 Plan de zonage au 2000ème \(planche G12\)](#)

- [4-2-3 Plan des Hauteurs-Epannelage au 4000ème](#)
- [4-2-4 Plan des secteurs de renforcement de la mixité sociale \(territoire Loire Chézine \(ouest\)\)](#)
- [4-2-5 Plan des normes de stationnement plancher pour les logements collectifs](#)
- [4-2-5 Plan des normes de stationnement plafond pour les bureaux](#)
- [4-2-6 Plans thématiques Cycle de l'Eau](#)

Il s'agit de bien noter le numéro de planche graphique sur laquelle se situe la parcelle car les liens ci-dessus, sauf le plan-[2-2 Plan de zonage au 2000ème \(planche G12\)](#), ouvrent le document global et ne vous amène pas directement sur la parcelle, ni la planche graphique.  
Il s'agit de document en pdf qu'il faut faire défiler.